

Lyon, le 8 septembre 2017

Agir contre l'illettrisme dans l'entreprise

Dans le monde du travail, l'illettrisme est un problème encore trop souvent sous-estimé parce qu'invisible et encore trop souvent tabou parce qu'il n'est pas facile d'en parler avec les personnes concernées.

En se mobilisant à l'invitation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme lors des Journées nationales d'action contre l'illettrisme qui se tiennent du **8 au 15 septembre 2017**, tous les partenaires aux sensibilités diverses fédérés par l'ANLCI réaffirment l'importance de diffuser une information simple sur ce phénomène et sur les solutions de proximité qui existent.

Pour cette quatrième édition, ils ont choisi comme mot d'ordre : « **Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme** » car ils refusent la fatalité et soulignent que nous sommes tous en capacité d'agir pour changer le futur des personnes confrontées à cette situation. Avoir les idées claires sur ce qu'est l'illettrisme, dissiper les confusions, trouver les mots justes pour ne pas gêner les personnes concernées, les mettre en confiance, leur proposer une formation adaptée sont autant de conditions à réunir pour que l'illettrisme recule.

Pour conforter la dynamique née des Journées nationales d'action contre l'illettrisme et faire grandir la mobilisation dans le monde du travail, l'ANLCI propose deux nouveaux services gratuits et ouverts à tous :

- 1) Une formation en ligne de courte durée destinée aux chefs d'entreprise, aux DRH, aux responsables de formation, aux représentants du personnel et aux conseillers des Organismes paritaires collecteurs agréés :

Comment aborder l'illettrisme dans le monde du travail pour proposer une solution efficace ?

www.anlci.elearning.com

- 2) Sept guides pratiques pour mettre en œuvre des actions de lutte contre l'illettrisme en entreprise

Ces dernières années, l'ANLCI a développé une coopération opérationnelle avec le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, les Organismes paritaires collecteurs agréés, les FONGECIF, le Centre national de la fonction publique territoriale et l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier pour que des solutions contre l'illettrisme soient déployées à grande échelle. Nous disposons maintenant d'un

consensus sur les référentiels de compétences de base en situation professionnelle, sur l'ingénierie de la formation de base et sur les solutions qui fonctionnent.

Le programme de diffusion des bonnes pratiques soutenu par l'Union européenne qui a été déployé dans toutes les régions par l'ANLCI ces derniers mois a permis de recenser les solutions qui fonctionnent dans les entreprises.

Sept guides pratiques ont été édités en prenant appui sur ces solutions. Ils ont été diffusés lors de rencontres qui se sont tenues dans toutes les régions fin 2016 et seront présentés à la rencontre nationale qui se tiendra à LYON le mercredi 13 et le jeudi 14 septembre 2017 dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Toutes ces ressources seront mises en ligne sur un site dédié (**www.illettrisme-solutions.fr**) à l'occasion de la rencontre nationale.

Les sept guides pour agir diffusés par l'ANLCI :

- *Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ?*
- *Comment accompagner les salariés en difficulté avec les compétences de base dans leur parcours professionnel ?*
- *Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?*
- *Comment à l'échelle d'un territoire, sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragiles dans le contexte des mutations économiques ?*
- *Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour favoriser l'accès des salariés aux compétences de base ?*
- *Comment sensibiliser et former l'encadrement des collectivités territoriales pour améliorer la prise en charge des agents en difficulté avec les compétences de base ?*
- *Comment repérer et accompagner des agents des collectivités locales territoriales en difficulté avec les compétences de base et leur proposer des solutions adaptées ?*

Contact presse :

Virginie Lamontagne

Chargée de communication

04 37 37 18 61

virginie.lamontagne@anlci.fr

A propos des Journées nationales d'action contre l'illettrisme

Pilotées par l'ANLCI, les **Journées nationales d'action contre l'illettrisme** regroupent, sous une bannière commune, plus de 300 manifestations locales ayant pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'illettrisme et sur les solutions de proximité qui existent : portes ouvertes, expositions, débats, présentations de productions d'apprenants, concerts, témoignages de personnes sorties de l'illettrisme, d'entreprises, de formateurs, de salariés et bénévoles, projections de films, marches contre l'illettrisme ... partout sur le territoire, en métropole et Outre-mer.